

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de CAMBREMER du 4 juin 2020**

L'An deux mil vingt, le quatre Juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Sylvie FEREMANS, Maire

La séance est ouverte à 20 heures.

Présents :

Mesdames Sylvie FEREMANS, Monique HAMON-KLAASSEN, Martine BLANCHARD, Hélène CUMANT, Sarah GRANDJEAN, Cassandre MICHEL, Véronique MONIER, Melany MOULLEC, Chantal TETEREL

Messieurs Vincent de LAURENS, Alain NEUVILLE, Sylvain CANARD, Jean-Pierre DESPORTES, Aurélien HOULETTE, Dominique LE BARON, Romain LECLERC, Yohann MICHEL, Sébastien SOLVE

Pouvoir :

Fanny LE CLANCHE.

PREAMBULE

- Adoption de l'Ordre du jour
- Désignation du secrétaire de séance
Mme HAMON-KLAASSEN est secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 mai 2020

ADMINISTRATION

1° Désignation des délégués SMAEP Plateau Ouest

Le conseil doit élire les représentants de la commune au SMAEP du Plateau ouest de Lisieux.

Candidats : *Jean-Pierre Desportes, Alain Neuville*

Accord du Conseil à l'unanimité

2° Constitution de la commission d'appel d'offre

Sylvie Feremans - Présidente,
Vincent De Laurens - Vice-Président,
Mélany Moullec, Dominique Le Baron, Jean Pierre Desportes, Chantal Teterel

Accord du Conseil à l'unanimité

3° Constitution des commissions municipales et désignation de leurs membres

- L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet aux conseils municipaux de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil municipal.
- Ceci peut se faire au cours de chaque séance
- Les commissions sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination.
- Un vice-Président doit être désigné pour chacune des commissions ; ce dernier sera rapporteur de sa commission.

Liste des commissions retenues :

- Finances
 - Patrimoine
 - Voirie - Travaux
 - Animation et Cadre de vie
 - Enfance et jeunesse
 - Information et Communication
 - Culture
 - Environnement
-
- **Finances** : comprend l'ensemble du Conseil. Une première réunion sera organisée pour discuter les points du budget préparés par la mandature précédente, où quelques modifications seront nécessaires, en raison du Covid-19

Vice- président : *Vincent de Laurens*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Patrimoine** : Entretien des bâtiments
Planification (prévisions budgétaires d'entretien des bâtiments)
Logements communaux
Urbanisme
Cimetières

Candidats : <i>Sylvie Feremans, Véronique Monier, Vincent de Laurens, Alain Neuville, Martine Blanchard, Jean-Pierre Desportes, Sarah Grandjean, Aurélien Houlette Melany Moullec</i>

Vice- présidente : *Véronique Monier*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Voirie - Travaux** : Entretien
Coordination personnel technique
Suivi des travaux
Défense incendie

Candidats : *Sylvie Feremans, Alain Neuville, Vincent de Laurens, Jean-Pierre Desportes, Dominique Le Baron, Yohann Michel, Melany Moullec*

Vice- président : *Alain Neuville*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Animations et cadre de vie :**

- Décorations de Noël
- Fleurissement
- Préparations et mise en place des cérémonies
- Vin d'honneur, repas des anciens
- Soutien au Comité des fêtes et associations dédiées

Candidats : *Sylvie Feremans , Melany Moullec, Alain Neuville, Martine Blanchard, Hélène Cumant, Sarah Grandjean, Aurélien Houlette, Romain Leclerc*

Vice- présidente : *Melany Moullec*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Enfance et Jeunesse :** Affaires scolaires

- Accueil Loisirs, Péri-scolaire
- Cantine → plus de bio, plus de local
- Vie sportive
- Étude d'un projet permis ↔ travail

Candidats : *Sylvie Feremans , Monique Klaassen, Marine Blanchard, Sylvain Canard, Hélène Cumant, Sarah Grandjean, Fanny Le Clanche, Cassandre Michel , Aurélien Houlette, Romain Leclerc*

Vice- présidente : *Monique Klaassen*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Information - Communication :**

- Outils de communication
- Site web
- Réseaux sociaux
- Agenda ?, Bulletin ?
- Promotion touristique lien avec les acteurs économiques locaux
- Liens avec les acteurs économiques locaux (commerçants, producteurs)

Candidats : *Sylvie Feremans, Sylvain Canard, Vincent De Laurens, Monique Klaassen, Sarah Grandjean, Sébastien Solve, Aurélien Houlette, Mélany Moullec, Romain Leclerc*

Vice- président : *Sylvain Canard*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Culture** : Planning de la Grange aux dimes
Événementiel - partenariat
Appui aux associations

Candidats : *Sylvie Feremans , Martine Blanchard, Monique Klaassen, Sylvain Canard, Sarah Grandjean, Fanny Le Clanche, Sébastien Solve, Aurélien Houlette, Romain Leclerc, Chantal Teterel*

Vice- présidente : *Martine Blanchard*
Accord du Conseil à l'unanimité

- **Environnement** :
Développement durable
Biodiversité
Projets en lien avec le département ou l'agglomération
(transports publics, pistes cyclables, projet de covoiturage, etc.)
Labels (par ex: « villages étoilés »)
Mise en place de comités consultatifs ad hoc
Tourisme durable

Candidats : *Sylvie Feremans , Chantal Teterel, Vincent De Laurens, Monique Klaassen, Martine Blanchard, Sylvain Canard, Yohann Michel, Fanny Le Clanche, Cassandre Michel, Véronique Monier*

Vice- président : *Chantal Teterel*
Accord du Conseil à l'unanimité

INFORMATIONS

1° Point sur l'école :

Une information est apportée sur les mesures mises en œuvre pour se conformer aux directives Covid 19 afin d'accueillir les élèves, tant du point de vue des aménagements que de l'encadrement des enfants.

Des agents du Service Technique ont participé à la mise en place dans les locaux des écoles. Du personnel supplémentaire a dû être recruté pour satisfaire aux exigences de désinfection régulière des matériels. Le surcoût est estimé à 6 869 euros.

2° Compte rendu des décisions du Maire en vertu des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT

Cession de 2 concessions dans les cimetières de la commune

3° Ouverture progressive des salles de la commune :

- La Mairie étudiera les demandes des associations, pour des activités en nombre restreint, à condition d'envoyer un protocole écrit
- Reprise des expositions à la Grange aux dîmes, à partir du 8 juillet
- Le rayon cambremérien souhaite reprendre Aquarelle : accord pour mardi 9 juin

4° Compte rendu des Commissions de la CALN :

La Commission des Equipements Sportifs d'intérêt Communautaire et Jeunesse s'est réunie le jeudi 4 juin en Visio conférence.

Sylvie Samson nous en a fait un compte-rendu d'où il ressort que la réouverture du Nautile est prévue le 10 juin, selon un protocole visé par l'ARS. La piscine de Lisieux sera dans les premières piscines du Calvados à rouvrir, et en fonction d'un premier bilan, l'ouverture de celle de St Pierre en Auge suivrait le 27 Juin.

5° Agenda à venir :

Budget : réunion 23 juin - 20h (réunion de la Commission Finances)

Prochain CM : 30 juin - à l'ordre du jour figurera l'élection du CCID

Conseil Communautaire de la CALN : le Conseil sera élu le 9 juillet, les commissions seront mises en place ensuite

Commission culture : première réunion le jeudi 11 06, 20h sur le fonctionnement de la Grange aux dîmes

6° Questions diverses

- Réflexion sur les plots qui ont été enlevés le long de la D 101 : faudra-t-il les remplacer par une haie végétale ou d'autres types de bordures ?
- Déblaiement souhaité du chemin qui prolonge la rue de la rosière, au niveau des berges.
- Rue du commerce : que proposer pour harmoniser le stationnement à proximité des commerces ? les véhicules des riverains sont une gêne pour le stationnement des clients
- Une activité de self défense sera proposée à la rentrée prochaine, il serait intéressant de se mettre en relation avec une association, et de faire une démonstration lors du Forum des associations
- Bilan du Marché à l'ancienne : une fréquentation correcte, pour les commerçants du bourg également - prochaine réunion de l'association le 15 06 pour l'organisation de la suite de la saison
- Problème de stationnement devant le cimetière, des véhicules gênent la visibilité et le passage des piétons
- Commémoration du 6 juin : l'idée est soumise et adoptée de souscrire à l'initiative « Les cloches de la liberté » : célébrant l'anniversaire du débarquement, à 18h44, pendant 6mn dans le département de la Manche / et de déposer une gerbe aux Monument aux morts.

La séance est levée à 22h15